

DETAILS DE LA FORMATION

+ OBJECTIFS

- Connaître les dangers de l'électricité et être capables d'identifier et d'analyser le risque électrique
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en œuvre
- Être capables de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les OUVRAGES ou les INSTALLATIONS concernés, ou dans leur ENVIRONNEMENT
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge
- Être informées de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

+ PUBLIC

- Les non électriciens qui effectuent des opérations d'ordre non électrique dans un local d'accès réservé aux électriciens ou à proximité des ouvrages électriques en exploitation

+ PREREQUIS

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité

+ DUREE

- 1 jour, soit 7 heures

+ NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

- 1 à 8 stagiaires maximum

+ Budget

- Inter-entreprises : 125 € H.T. par personne
- Intra entreprise : nous consulter

+ MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposé et discussions étayés de diapositives, films et mises en situation pratiques, avec des étapes successives facilitant la progression pédagogique
- Remise aux stagiaires de documents écrits et d'un livret tenant lieu de carnet de prescriptions que l'employeur doit remettre à chaque travailleur.

+ MODALITES D'EVALUATION ET FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Test de contrôle de connaissance, évaluation pratique, correction et évaluation avec les stagiaires, réponse aux questions.
- Au regard du contrôle de connaissance et des évaluations pratiques, nous remettons, pour chaque stagiaire, l'avis du formateur pour aider l'entreprise à définir le contenu du titre d'habilitation. L'entreprise est ensuite chargée de l'habilitation des salariés au niveau adapté
 - Enquête de satisfaction stagiaire
 - Bilan formateur / formatrice
 - Attestation individuelle de fin de formation
 - Enquête de satisfaction client
 - Grille de résultats aux tests

PROGRAMME DE FORMATION

+ MODULE TRONC COMMUN (Durée 6 heures)

- Les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Les domaines de tension, les matériels électriques selon le domaine de tension.
- Les zones d'environnement et les limites par rapport aux pièces nues sous tension.
- Le principe de l'habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les prescriptions associées aux zones de travail.
- Les équipements de protection collective et leur fonction.
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages.
- La conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique.
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

+ MODULE EXECUTANTS TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE (Durée 1 heures)

- Les différents acteurs concernés par les travaux
- Les limites, les autorisations et les interdictions des personnes habilitées B0, H0 et H0V.

+ ASPECT RECYCLAGE

- Un recyclage est préconisé tous les trois ans

